

EXEMPLE DE CAPITALISATION EN FCFA SUR 15 ANS

Durée de souscription	Cotisation mensuelle	Capital à terme garanti
10 ans	20 000	4 108 076
15 ans	25 000	5 135 095

### OPTION 4 : ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Assurez vos risques locatifs et votre matériel professionnel contre l'**incendie** ou encore le **vol**. Mais également votre **responsabilité professionnelle**. Nous entrons dans une société de plus en plus procédurière et votre responsabilité peut être engagée : nous vous conseillons fortement de vous assurer. Vous serez défendus en cas de mise en cause et le préjudice de la victime pris en charge le cas échéant. Nous avons retenu les contrats de **l'Africaine des Assurances**.

### OPTION 5 : ASSURANCE HABITATION ET AUTOMOBILE

Votre habitation, c'est souvent des années d'économies investies dans la pierre ou du mobilier. Pensez à l'assurer contre les risques d'incendie ou encore de vol. Nous avons une préférence pour les garanties proposées par **NSIA**. Devis sur demande.

Avec **NSIA**, nous vous proposons également d'assurer vos véhicules, que ce soit au minimum RC ou avec des garanties plus complètes. En bonus, vous bénéficierez de l'assistance automobile.



Votre chargé de clientèle



Pour plus d'informations, contactez votre chargé de clientèle à Africa Brokers'Company

E-mail : [fmasson@africabrokersonline.com](mailto:fmasson@africabrokersonline.com)

Tél : +229 94 64 69 00 / +229 66 66 40 68

RCCM n° RB/COT/09 B 5448 - IFU n° 3200901936510 - Garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles 524 et 537 du code CIMA.



## PACK PROTECTION SOCIALE ET ASSURANCES



des médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, internes, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, ostéopathes ou vétérinaires en **République du Bénin**.





## LES OPTIONS DU PACK

### OPTION 1 : ASSURANCE SANTÉ

**SCHU** est le premier contrat santé collectif à adhésion libre, négocié par l'**APS** pour ses adhérents. Il s'agit d'une assurance avec **Atlantique Assurances Bénin** qui prend en charge les dépenses en cas d'hospitalisation suite à maladie ou accident, ainsi que celles de médecine courante (visites chez le médecin généraliste ou spécialiste, pharmacie, laboratoire...).

**SCHU** existe en trois formules : «premier», «vitalité» et «prestige» (voir le tableau des garanties).

Les assurés reçoivent, avec leur contrat, une carte biométrique personnalisée qui leur donne accès au réseau 1/3 payant **Atlantique Assurances / Pactilis** (l'un des plus innovants au Bénin), pour la plupart des actes, sur l'ensemble du territoire. Ils évitent ainsi l'avance de frais et ne règlent que le reste à charge prévu au contrat.

Sous réserve d'acceptation du dossier médical par l'assureur, les primes en FCFA sont les suivantes :

TRANCHES D'ÂGES	PRIMES ANNUELLES (FCFA)		
	PREMIER	VITALITÉ	PRESTIGE
0 à 18 ans	60.000	80.000	100.000
19 à 30 ans	100.000	120.000	150.000
31 à 50 ans	150.000	170.000	200.000
51 à 65 ans	200.000	250.000	300.000

### OPTION 2 : ASSURANCE PRÉVOYANCE

Parce que le risque existe de perdre un membre ou de devenir hémiplégique, nous avons prévu pour vous un barème d'indemnité spécifique au cas où... Pour exercer votre métier, vos mains notamment sont particulièrement précieuses. Avec **ATLANTIQUE ASSURANCES VIE**, nous vous offrons la meilleure garantie actuellement proposée au Bénin pour la prévoyance des professions médicales. Encore un contrat collectif négocié par l'**APS** pour le compte de ses adhérents.

BARÈME CLASSIQUE DROITIER – GAUCHER / BARÈME SPÉCIAL PROFESSIONS MÉDICALES

Exemple	Barème Classique	Barème Spécial Professions Médicales
Perte d'un oeil	28%	80%
Perte du pouce	20%	80%
Perte d'un bras	60%	100%



Par exemple pour la perte totale d'un pouce, un contrat classique vous indemniserait à concurrence de 20% (ou 15%) du capital assuré alors que notre contrat «spécial professions médicales» offre 80% du capital, que vous soyez gaucher ou droitier.

En cas de décès (maladie ou accident) le capital convenu au contrat est versé à vos ayants-droit. En cas d'invalidité, il vous est versé en fonction du taux d'invalidité. Il est versé en % pour les événements listés dans le barème spécial.

#### Quel capital considérer à la souscription ?

Nous vous conseillons d'assurer un capital correspondant au minimum à six années de revenus.

#### Combien ça coûte ?

Âge de l'assuré	Capital décès toutes causes + Invalidité totale et définitive + Invalidité Permanente et Partielle (barème professions médicales)	Prime annuelle (FCFA)
35 ans	10 000 000	55 400
40 ans	30 000 000	200 600

La garantie s'arrête à l'âge de 65 ans

### OPTION 3 : ÉPARGNE – RETRAITE



Quand on est profession libérale, on ne cotise pas à la **CNSS** pour sa retraite et on ne bénéficie d'aucune indemnité de fin de carrière. Pour épargner en douceur tout en sécurisant votre argent, nous avons retenu pour vous le plan d'épargne proposé par **ATLANTIQUE ASSURANCE VIE**. Un support "assurance vie" et une transmission à vos ayants-droit en cas de décès avant l'âge de la retraite.

## QUI SOMMES NOUS ?

Courtier en assurances depuis 2010 à Paris et à Cotonou je suis, avec mon équipe, spécialisé en assurance santé et prévoyance.

Pour les professions médicales au Bénin, j'ai conçu un « pack de garanties » unique et adapté à certains risques de votre métier. Je vous laisse le découvrir avec ses différentes options qui vous sont dédiées. Nous avons également simplifié les formalités médicales.

Nous serons ravis de vous conseiller et vos meilleurs défenseurs en cas de sinistre.



François Masson